

L'inquiétude



TRIBUNE DE NOVEMBRE 2020

Billet d'humeur (morose)

Pour ce mois de Novembre un nouveau confinement est mis en place et il est fort probable qu'il soit prolongé au-delà du seul mois de novembre. Peut-être serons nous encore confiné à Noël, c'est une question légitime que nous nous posons tous et qui nous **inquiète**.

Il y a effectivement la crise sanitaire avec un plan de reprise d'activité « SUR SITE » prématuré que la **CFE- CGC** a dénoncé lors de son <u>intervention</u> au CSSCT ile de France le 22 septembre dernier.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul sujet d'inquiétude en ce moment

L'inquiétude pour nos proches, parents avec un risque accru en fonction de l'âge,

L'inquiétude pour nos enfants, scolarisés ou non et pour ceux qui recherchent un emploi en cette période particulière,

L'inquiétude sur notre santé et pour les personnels de droit public, le changement de mutuelle faisant suite à l'appel d'offres de la CDC pour mettre en place un référencement des prestations par un prestataire qu'elle agrée et auquel elle verse une contribution (la Mutuelle CDC n'ayant pas été retenue) mais dont les tarifs du duo sélectionné (IPSEC / MFP) sont pour beaucoup, très supérieurs aux tarifs pratiqués actuellement,

L'inquiétude pour notre situation financière et pour notre épargne avec la suppression de la garantie à 100% du LSG (Livret Salarial Garanti) qui n'est plus garanti qu'à 95%,

C'est comme la PVO, même lorsqu'on atteint ses objectifs à 100%, la PVO versée n'est que de 95% !!!

L'inquiétude sur nos loisirs

Avec la vente annoncée du chalet de Courchevel,

L'inquiétude sur notre avenir

Grandissons ensemble !!! oui, mais séparément, chacun chez soi

La perspective de se retrouver en 2025 dans des open-spaces à lvry-sur-Seine ne fait pas rêver



4 espoir



TRIBUNE DE NOVEMBRE 2020

Contribution au plan de relance

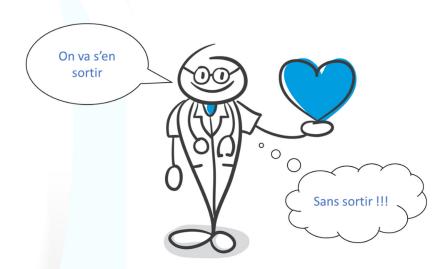
Comme annoncé par le Directeur Général, les personnels vont être mis à contribution pour favoriser la reprise économique du pays.

C'est une noble mission ambitieuse et nécessaire même et surtout dans les conditions sanitaires actuelles.

La qualité de vie au travail (QVT), c'est aussi la qualité de vie au télétravail, c'est pourquoi, après de nombreuses séances de négociation, la CFE-CGC a signé début septembre avec la CFDT et l'UNSA, l'accord QVT et l'avenant à l'accord télétravail

N'hésitez pas à vous équiper correctement chez vous

En application de la signature de ces accords, vous pouvez demander et obtenir 50% sur un coût d'équipements plafonné à 500 €, soit un remboursement pouvant aller jusqu'à 250 €.



Prenez soin de vous et restez prudents !!!

Notre site syndical internet https://cdc.cfe-cgc.fr/

Téléchargez notre application Web : L'Indispensable

